

Faits et Chiffres

Rapport sur les déplacements internes en Afrique

L'Afrique en proie à une crise de déplacement interne

Au cours de la seule année 2015, 3,5 millions de nouveaux déplacements internes ont été enregistrés en Afrique.

- En 2015, 3,5 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays par les conflits, la violence et les catastrophes en Afrique, dont certaines ont été obligées de fuir à plusieurs reprises. Ce chiffre équivaut en moyenne à plus de 9500 personnes forcées d'abandonner chaque jour leur foyer, leur communauté et leurs moyens de subsistance. Et au vu des premiers chiffres disponibles, 2016 ne devrait malheureusement pas déroger à cette règle.
- Les conflits et la violence ont contraint plus de 2,4 millions de personnes à fuir à l'intérieur de leur propre pays, ce qui place l'Afrique au deuxième rang des continents les plus touchés par les déplacements liés à la violence, juste après le Moyen-Orient.
- Avec 737 000 personnes affectées, le Nigeria totalisait plus de 30 % des déplacements internes causés par les conflits en Afrique.
- Les catastrophes provoquées par des aléas naturels soudains ont chassé 1,1 million de personnes de chez elles ; 93 % de ces déplacements étaient dus à des inondations.
- Les déplacements liés aux catastrophes à évolution lente ne sont pas pris en compte dans ces chiffres. Si tel était le cas, le nombre de personnes déplacées serait nettement plus élevé. En Éthiopie, par exemple, l'insécurité alimentaire et la perte des moyens de subsistance résultant de la sécheresse, ainsi que les tensions communautaires pour l'accès aux ressources en eau et aux pâturages devenus rares ont déplacé plus de 390 000 personnes entre août 2015 et mai 2016.
- À l'avenir, le changement climatique devrait accroître les risques de déplacements liés à des catastrophes, à mesure que les phénomènes météorologiques extrêmes gagnent en fréquence et en intensité. Les projections tablent notamment sur une augmentation des épisodes de sécheresse et de fortes pluies en Afrique australe et de l'Est, sur des précipitations plus intenses en Afrique de l'Ouest et sur des vagues de chaleur plus fréquentes en Afrique du Nord.

En tout, on comptait 12,4 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays par les conflits et la violence.

- À la fin de 2015, 12,4 millions de personnes au total vivaient en situation de déplacement interne en Afrique du fait des conflits et de la violence.
- Le nombre cumulé de personnes déplacées par les catastrophes à la fin de cette même année reste inconnu.
- Les 12,4 millions de personnes déplacées par les conflits en Afrique représentent 30 % du nombre total de PDI ayant dû fuir leur foyer pour les mêmes raisons à l'échelle mondiale ([40,8 millions de personnes](#)). C'est également deux fois la population de réfugiés d'Afrique ([5,4 millions](#)).
- L'Afrique orientale totalisait plus de la moitié de ces PDI, essentiellement victimes des conflits non résolus et de l'insécurité auxquels sont en proie la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan.

Ces chiffres sont bien en deçà de la réalité.

- Les estimations figurant dans le rapport ne dressent qu'un tableau incomplet de la situation. D'importantes lacunes subsistent, notamment au sujet des déplacements internes liés aux catastrophes à évolution lente et aux projets de développement.
- Si le nombre total de personnes vivant en situation de déplacement du fait de catastrophes reste lui aussi inconnu, il est probable qu'il soit conséquent, si l'on s'en tient aux études de cas.
- Ces « angles morts » entravent les efforts entrepris pour prévenir ou limiter ces mouvements de population et fournir une assistance et une protection efficaces aux personnes déjà affectées.
- Il est nécessaire de comprendre l'interaction entre les différents facteurs de déplacement (dont les conflits, les aléas naturels et la dégradation de l'environnement), qui peut empêcher les personnes affectées de regagner leur foyer ou de reconstruire leur vie dans une autre partie du pays, bref, de remédier durablement à leur situation.

La pauvreté et la fragilité des États : deux facteurs clés de déplacement interne

L'ampleur des déplacements causés par les aléas naturels soudains dépend en grande partie de l'emplacement des maisons dans des zones exposées et de la vulnérabilité de la population aux chocs et aux contraintes, comme cela est le cas dans les États pauvres et fragiles. Sur les 20 pays africains ayant connu le plus grand nombre de nouveaux déplacements liés aux catastrophes en 2015, 18 occupent le bas de l'échelle de [l'indice de développement humain des Nations Unies](#). En outre, 97 % des personnes déplacées par des catastrophes cette année-là vivaient dans des pays occupant les quatre catégories les plus à risque au sein du [classement des États fragiles](#) publié par l'organisme Fund For Peace.

Hors des écrans radar : ces PDI oubliées d'Afrique

Catastrophes à évolution lente : les données sur les déplacements causés par des catastrophes liées à des aléas à évolution lente comme la sécheresse et la dégradation de l'environnement ne font pas l'objet d'une collecte systématique. Or, un tiers de la population d'Afrique tire son alimentation et sa subsistance de l'agriculture pluviale.

Le manque de données et d'informations sur ce type de déplacements limite la capacité des gouvernements et des autres intervenants à en analyser les tendances, à identifier les solutions efficaces et à prendre des mesures rapides pour en prévenir ou en atténuer les effets sur la capacité de résilience de la population année après année.

Les données globales ne tiennent pas plus compte des déplacements internes causés par les projets de développement et les activités commerciales.

Une sensibilisation et une meilleure compréhension de ce phénomène sont essentielles pour s'assurer que les droits fondamentaux des personnes affectées soient respectés et que les déplacements ne compromettent pas la réalisation des objectifs du développement. Afin de préserver les avancées réalisées dans ce domaine, des processus adéquats de consultation, de préparation et d'établissement des coûts devraient également être la norme en cas de déplacements inévitables.

Améliorer la collecte de données sur les PDI : mettre en lumière les déplacements de l'ombre

Si le suivi des déplacements internes a progressé ces trente dernières années, de nombreuses lacunes subsistent. Afin de respecter les engagements pris par l'Union africaine en vertu d'un certain nombre de cadres internationaux et africains – la Convention de Kampala, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme d'action des Nations Unies pour l'humanité, la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes et les Objectifs de développement durable –, il est nécessaire de collecter davantage de données de meilleure qualité.

Il est également crucial de disposer d'informations fiables pour pouvoir mettre au point une action politique et opérationnelle rapide et ciblée face aux déplacements.

En s'appuyant sur des données de meilleure qualité, l'IDMC, avec le soutien du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, a pu commencer à évaluer les risques de déplacements internes liés aux catastrophes dans plusieurs pays d'Afrique, aidant les gouvernements à identifier les avantages de la prévention en matière de réduction des risques de catastrophes.

L'IDMC encourage l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les gouvernements nationaux à renforcer leurs capacités de collecte de données en s'appuyant sur des méthodologies rigoureuses et à explorer d'autres approches novatrices comme l'utilisation d'images satellitaires et de données de téléphonie mobile rendues anonymes.

Le partenariat mis en place avec l'IDMC pour combler ce manque d'informations s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord signé en 2013 entre la Commission de l'Union africaine et le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), dont l'Observatoire fait partie, en vue notamment de répertorier les déplacements internes.